



Il est peu probable que le rebond se poursuive



Le rebond des actifs à risque que nous avons observé tient davantage aux anticipations du marché concernant l'orientation future de la politique monétaire des banques centrales¹ qu'à une amélioration des fondamentaux. Cette tendance laisse apparaître des risques persistants, car l'inflation² reste élevée, ce qui incite la Réserve fédérale américaine (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE) à maintenir leur position de resserrement monétaire³, même si elles ralentissent le rythme des relèvements de taux. Dans ces conditions, nous restons prudents sur les actifs à risque.

Principaux thèmes à surveiller



Cocktail toxique d'inflation élevée et de ralentissement de la croissance

Face à cet environnement difficile, il apparaît judicieux d'adopter une position modérément optimiste sur les bons du Trésor américain⁴ et une opinion neutre sur certaines obligations d'État européennes. Cette position doit néanmoins être complétée par une approche agile et active qui tienne compte de l'évolution des politiques monétaires.



Des marchés suspendus aux lèvres des banques centrales

Les prévisions de bénéfices pour 2023 paraissent trop optimistes et devraient être revues à la baisse, compte tenu du ralentissement attendu aux États-Unis et en Europe. Les investisseurs devraient donc se montrer défensifs à l'égard des actions. Ils devraient rechercher des entreprises présentant un fort pouvoir de fixation des prix et se concentrer sur les valeurs décotées⁵, de qualité et offrant des dividendes.



La hausse des taux n'est pas une bonne nouvelle pour les entreprises lourdement endettées

Les entreprises fortement endettées devraient être plus pénalisées par des taux d'intérêt plus élevés. Dès lors, nous faisons preuve de prudence en ce qui concerne les obligations d'entreprises de faible qualité et les sociétés risquées dont les modèles commerciaux ne sont pas viables. Les obligations d'entreprises de haute qualité offrent certaines opportunités aux États-Unis. En Europe, nous privilégions les obligations de qualité « investment grade⁶ » à celles à haut rendement⁷, plus risquées.



Les marchés émergents restent toujours aussi divergents

Les récentes initiatives prises par la Chine en vue de sa réouverture sont positives pour l'activité économique, mais cette sortie de la politique de zéro Covid ne pourra être que progressive. Bien que nous soyons relativement optimistes sur les actions chinoises, nous pensons que les investisseurs doivent être sélectifs et ne pas ignorer les fondamentaux. Il existe également des opportunités sur d'autres marchés émergents où les finances publiques sont solides.

Renforcer la protection des portefeuilles, rester équilibré



Les investisseurs devraient se montrer prudents après le récent rebond et conserver une position bien diversifiée qui va au-delà des actions et des obligations traditionnelles. Au niveau des actions, la valeur relative⁸ devrait être explorée avec une préférence pour les États-Unis par rapport à l'Europe, ainsi que pour certaines valeurs en Chine et au Japon, dans le cadre d'un positionnement défensif global. Toutefois, sur les marchés obligataires, des taux d'intérêt plus élevés pourraient affecter les entreprises de faible qualité, dont les risques de défaut pourraient augmenter. Nous préférons donc des valeurs de haute qualité aux États-Unis et avons une approche sélective sur les marchés émergents. D'un autre côté, le ralentissement de l'inflation et les risques grandissants pour la croissance économique indiquent que les bons du Trésor américain sont susceptibles d'offrir une protection solide aux portefeuilles grâce à une approche flexible et dynamique.



En savoir plus sur Amundi Asset Management :
https://www.amundi.fr/fr_part



LEXIQUE

- Banque centrale** : institution publique qui gère la monnaie d'un pays ou d'un groupe de pays et contrôle la masse monétaire, c'est-à-dire la quantité de monnaie en circulation. Le principal objectif de nombreuses banques centrales est la stabilité des prix. Dans certains pays, les banques centrales sont tenues par la loi d'agir en faveur du plein emploi.
- Inflation** : hausse générale des prix des biens et services en circulation dans un pays et sur une période donnée. L'inflation se traduit par un phénomène d'augmentation générale des prix et peut ainsi entraîner une baisse du pouvoir d'achat et de la monnaie.
- Resserment monétaire** : politique monétaire basée, usuellement, sur une hausse du taux d'intérêt directeur pour contenir un taux d'inflation concordant avec les besoins économiques de long terme.
- Bons du Trésor américains (également appelés Treasuries ou Treasuries)** : instruments de dette publique émis par le Département du Trésor des États-Unis pour financer les dépenses publiques comme alternative à la fiscalité.
- Actions « value » ou décotées** : actions de sociétés dont le cours de bourse est inférieur à leur valeur intrinsèque, sur la base de leurs actifs et de leur capacité bénéficiaire à long terme, autrement dit actions sous-évaluées.
- Obligations d'entreprises de haute qualité (investment grade)** : caractérise les titres émis par un émetteur de titres de créances négociables (bons du Trésor...) ou d'obligations dont la notation Standard & Poor's est supérieure ou égale à BBB-. Les obligations « investment grade » sont considérées par les différentes agences de notation comme présentant un faible risque de non-remboursement. AAA est la meilleure note possible pour un émetteur « investment grade ».
- Haut rendement** : caractérisé la dette d'un émetteur dont la note est inférieure à BBB- et correspond à un risque financier élevé.
- Valeur relative** : attractivité mesurée en termes de risque, de liquidité et de rendement d'un instrument financier par rapport à un autre.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Sauf indication contraire, toutes les informations figurant dans ce document proviennent d'Amundi Asset Management et sont exactes au 17 janvier 2023. Les opinions concernant les tendances de marché et les tendances économiques qui y sont exprimées engagent leur auteur et pas nécessairement Amundi Asset Management. Elles peuvent être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché et autres et rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs mentionnés produiront les performances escomptées. Ces opinions ne sauraient être considérées ni des conseils d'investissement ni comme des recommandations de titres, pas plus qu'elles n'augurent l'intention d'Amundi Asset Management de réaliser des opérations sur un produit en particulier. Rien ne garantit que les prévisions de marché formulées dans ce document se réaliseront ou que les tendances qui y sont évoquées se poursuivront. Ces opinions peuvent être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché ou d'autres facteurs et rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs qui y sont mentionnés produiront les performances escomptées. Tout investissement implique des risques, y compris des risques politiques et un risque de change. La performance et la valeur nominale d'un investissement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et chaque investisseur court le risque de perdre la totalité du capital qu'il a investi. Ce document ne constitue pas une offre à souscrire des parts d'un fonds de placement ou des services, pas plus qu'il ne constitue une invitation à vendre des parts d'un fonds de placement ou des services.

Amundi Asset Management, société par actions simplifiée au capital social de 1 143 615 555 EUR - Gestionnaire de portefeuille réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 - Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com.

Date de première utilisation : 17 janvier 2023.